

DAMPARIS MAG



CADRE DE **VIE DURABLE** P.4

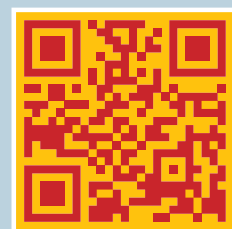
DÉCOUVERTE EN CHEMINS P.2



VOTRE INFO
MUNICIPALE
124
JUIN 2019 LE MAG

*Une réalisation collective .127 cm x 94 cm. acrylique .
Cette création est une interprétation d'une œuvre originale de
J.-C. Bourgeois, peintre franc-comtois. Son tableau, découpé
virtuellement en douze carrés, est reproduit, plus ou moins
fidèlement, par la douzaine d'adhérentes de l'atelier ADEXA.*

DAMPARIS



ADEXA C'EST AUSSI TOUT ÇA P.9

ÉDITO DU MAG!



Citation

« Nous n'hériterons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » : Saint Exupéry.

Citation

« C'est triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas » : Victor Hugo.

Urgence planète

Au-delà des paroles et des bonnes intentions, il est grand temps de prendre soin de notre planète, d'agir beaucoup plus efficacement, d'inverser le mouvement qui nous mène droit dans le mur et qui met en péril notre propre existence sur cette terre.

Urgente est la lutte contre le réchauffement climatique, les pollutions multiples et dévastatrices, les gaspillages effarants.

Urgentes sont les mesures pour imposer la préservation de la biodiversité, des ressources en eau, des forêts, de la qualité des sols, pour s'orienter plus nettement vers les énergies renouvelables, vers une agriculture biologique, vers une autre façon de consommer et de produire, vers une économie centrée sur l'humain et non sur le profit. Je n'entre pas dans les détails et mes propos ne sont pas exhaustifs. Nous avons toutes et tous bien conscience des enjeux même s'il faut déplorer un manque d'informations sérieuses sur le sujet.

Pour autant, cela ne va pas sans une remise en cause de notre société et des inégalités de plus en plus criantes qui exaspèrent bon nombre de nos concitoyennes et concitoyens.

Cela demande plus d'engagement de notre part, plus de citoyenneté, plus de démocratie participative.

C'est le sens de notre démarche municipale et c'est ensemble que nous pouvons avancer. Concrètement, cette démarche se retrouve dans nos choix notamment pour la gestion des espaces publics, du cadre de vie (zéro-phyto, engazonnement, maîtrise de l'arrosage, récupération de l'eau de pluie, paillage...), réduction de la pollution lumineuse pour des économies d'énergie non négligeables (extinction de l'éclairage public la nuit, programme de remplacement des lampes de rue par des leds...), pour éviter les gaspillages et mieux gérer les déchets...

Elle se retrouve aussi dans notre projet d'éco-quartier des Vergers, lequel prend forme et dont la première tranche va débiter très prochainement. Sans oublier les actions de sensibilisation en direction des enfants de nos écoles, des jeunes et moins jeunes, en lien avec le développement nécessaire de la citoyenneté, du respect de l'environnement et de la nature qui nous est si précieuse, du respect des êtres humains que nous sommes toutes et tous. Noter également notre engagement avec le Grand Dole pour l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial et d'un Atlas de la Biodiversité.

À notre niveau nous pouvons réagir et agir pour l'avenir, pour notre vie et celle de nos enfants.

Bien à vous ! Michel Giniès.

Chemins de randonnées : à la découverte de Damparis ! Distribué avec le Damparis Mag'...

Vous trouverez le plan-guide de présentation des itinéraires pédestres. Réalisé par les membres du conseil consultatif, avec le concours de la municipalité et de l'agence Création Conseil, ce document est le résultat d'un long travail collectif d'investigation et de démarches administratives. Il vous permettra de mieux connaître notre territoire et de le faire découvrir à l'occasion de balades familiales ou amicales. Les services de l'ONF ont assuré la mise en place d'une signalétique sous couvert du Grand Dole et dans le cadre du plan Colorando. Ce dernier intègre les circuits damparisiens dans le schéma local du PDIPR (chemins de promenades et randonnées) avec également les circuits VTT. Les départs des chemins pédestres n° 2.3.4 se situent place du 1^{er} Mai (parking gymnase Auguste Delaune) et le n° 1 débute rue de Belvoie, à côté du pont du canal (parking boulodrome).

◆ Dispositif de signalétique (ci-contre en exemple, au niveau du pont du canal, rue de Belvoie).



Magazine n° 124 . JUIN 2019

Responsable de la publication :
Michel Giniès, maire.

Coordination de la rédaction :
Service communication.

Crédits photos : mairie, associations,
Michel Giniès, correspondant-e-s presse,
collection privée, Colin Bouriquet.

Dépôt légal à parution en mairie.

Document imprimé en Franche-Comté,
édité à 1400 exemplaires. LIG Dole.

Conception et réalisation technique :
Agence Création Conseil Graphisme.

AU SOMMAIRE DU MAGAZINE

2. Courrier du maire

3. Actualités

4. Cadre de vie

5. Réglementation

6. Action sociale

7. Égalité Femmes-Hommes

8. Vie culturelle

9. Animation

10. Éducation

11.12. Jeunesse Vie scolaire

13. Vie sportive

14. Histoire locale

15. Communiqués

16. Enquête publique du PLUi

ACTUALITÉS...



Enquête participative

Synthèse du questionnaire à la population !

Lors du dernier conseil municipal du 12 mars dernier, Éric Grange et Louis-Joseph Ménétrier, accompagnés des autres membres du conseil consultatif, ont présenté la synthèse du questionnaire distribué fin 2018.

Cette enquête avait pour objectif d'évaluer l'intérêt de la population pour son cadre de vie, l'environnement et l'information municipale. Elle devait permettre l'émergence de propositions en termes d'actions locales. "Nous avons eu cinquante-et-un retours sur mille-deux-cent-quatre-vingts questionnaires distribués" explique Éric Grange ; "C'est peu, mais c'est dans la moyenne nationale des retours d'enquêtes de ce type", précise Louis-Joseph Ménétrier.

Cette démarche novatrice à Damparis a permis de dégager des tendances marquantes. La majorité des personnes ayant répondu se situe dans la tranche 50 ans et plus. Un consensus apparaît autour du bien-être : le panel s'accorde sur un cadre de vie agréable grâce notamment aux services et aux commerces de proximité. Les écoles et les transports en commun sont également plébiscités.

Cependant, un sentiment d'insécurité est parfois exprimé ainsi que le constat du mauvais état de certains trottoirs. Il ressort une sensibilité pour les questions d'ordre environnemental, mais pas de réel engagement citoyen dans des actions durables.

Sur le plan de la communication et de l'information municipale, le site internet de la ville reste la clé de voûte au même titre que la presse locale ou le bouche-à-oreille. À noter que les réunions publiques, telles qu'elles sont réalisées, n'attirent pas le public espéré et qu'il serait nécessaire de les faire évoluer.

Après cette synthèse, les porte-paroles avancent quelques propositions comme l'organisation de café débat, la mise en place d'un panneau lumineux d'informations, la création de jardins familiaux ou partagés...

Pour terminer, les membres du conseil consultatif réfléchissent à proposer d'autres types d'enquêtes comme des questionnaires en ligne afin de toucher un public plus large, notamment les personnes en activité et les jeunes. Ils invitent la population à s'investir davantage dans une démarche de démocratie participative.



◆ Présentation des résultats de l'enquête aux membres du conseil municipal.

Budget prévisionnel 2019

Dans sa séance du 28 mars 2019, le Conseil municipal a adopté le Budget Prévisionnel 2019.

◆ Principales dépenses de fonctionnement : 2 338 000 €

- ◆ Charges générales (énergie, contrats prestation service, entretien courant des bâtiments, voiries et réseaux, maintenance, assurances, festivités...) : 479 000 €.
- ◆ Charges de personnel (traitement, cotisations...) : 1 520 000 €.
- ◆ Contributions intercommunalité : SIVU Sport : 48 000 € / SIVU Crèche : 53 000 €.
- ◆ Subventions aux associations : 45 000 €.
- ◆ Subvention Caisse des Écoles : 43 000 €.
- ◆ Subvention Centre Communal d'Actions Sociales : 70 000 €.
- ◆ Remboursement des intérêts de la dette : 80 000 €.

◆ Principales recettes de fonctionnement : 2 096 000 €

- ◆ Contributions directes : 870 000 €.
- ◆ Compensation de la Communauté d'Agglomération : 953 000 €.
- ◆ Dotation Globale de Fonctionnement : 183 000 €*.
- ◆ Revenu des immeubles communaux (loyers) : 90 000 €.

Tout en garantissant un service public de qualité et de proximité, la commune poursuit ses efforts de réduction des frais de fonctionnement : consultation régulière des prestataires de contrats de maintenance, réduction des dépenses d'énergie notamment par les coupures nocturnes d'éclairage public et par la mise en œuvre de nouveau matériel en éclairage public moins énergivore, non remplacement systématique des départs en retraite, renégociation régulière de la dette communale, etc.

*** Focus sur la DGF :** dans le cadre de la "contribution au redressement des finances publiques" intervenue depuis 2014, cette dotation versée par l'État aux Collectivités locales est passée pour Damparis de 409 000 € en 2013 à 210 000 € en 2017 (soit une baisse de 49 % en quatre ans). Mais, alors que la période de baisse de dotation liée à la « contribution au redressement des finances publiques » est achevée depuis 2017, la DGF de Damparis a sur ces deux dernières années : de 197 000 € en 2018 elle est passée à 183 000 € en 2019 (soit une baisse de 55 % depuis 2013). Les services de la préfecture, interrogés à ce sujet, expliquent cette diminution par un "écrêtement" destiné à financer l'augmentation des dotations de péréquation attribuées aux communes les plus fragiles au titre de la politique de solidarité.

◆ Principales dépenses d'investissement (montants TTC) = 478 000 €

- ◆ Travaux de mise aux normes, études de la salle des fêtes = 240 000 €.
- ◆ Travaux de mise aux normes à l'école élémentaire = 22 000 €.
- ◆ Travaux de mise aux normes à l'école maternelle = 20 000 €.
- ◆ Quatrième tranche (sur 6) remplacement d'éclairage public = 25 000 €.
- ◆ Travaux d'accessibilité de voirie = 10 000 €.
- ◆ Solde des travaux du plateau surélevé rue du Soleil = 60 000 €.
- ◆ Poursuite des travaux de gestion différenciée rue du Moulin = 38 000 €.
- ◆ Participation à l'opération de quartier "Les Vergers" = 50 000 €.
- ◆ Panneau d'affichage lumineux place du 1^{er} Mai = 13 000 €.

Ces dépenses seront principalement financées par des subventions et un emprunt en cours de consultation, dont l'annuité sera largement absorbée par l'extinction prochaine de trois autres emprunts.



CADRE DE VIE

ZONE 30 Aménagement rue du Soleil ! La réalisation des travaux rue du Soleil répond à des objectifs d'amélioration des conditions de circulation et de sécurité routière. De même, les aménagements paysagers contribuent à proposer un cadre de vie agréable. Ce nouvel agencement a consisté notamment à un dévoiement de la voirie, à la création d'un plateau "zone 30", à la création paysagère d'une placette piétonne, à la mise en œuvre de places de stationnement et à la création de massifs végétalisés.



◆ Application de résine sur enrobé, ce matériau offre une très bonne performance anti-glissance.

Validation du permis d'aménager

◆ QUARTIER LES VERGERS ◆ PHASE 1

Une première réunion d'information s'est déroulée le 15 mars 2019 en présence de SEDIA, concessionnaire d'aménagement est en charge de la commercialisation du quartier. Le périmètre total du projet (hors Intermarché) s'étend sur 6,37 hectares dont 4,25 ha de terrains à vendre (à vocation habitat, commerciales et de services). Le nombre de logements sera de 80 dont 15 dans la première phase et 65 dans les phases ultérieures. Ces terrains sont destinés essentiellement à accueillir de l'habitat individuel libre, mais certains îlots pourront faire l'objet de cession pour de l'habitat intermédiaire ou collectif. Le prix de vente des terrains sera situé entre 65 et 75 € TTC le m². Le permis d'aménager a été validé en conseil municipal le 28 mai dernier et sera instruit prochainement pour une première tranche d'environ 15 lots (au sud de la rue de Dole).

Ce futur éco-quartier se veut innovant et se démarque des traditionnels lotissements par un soin particulier apporté dès sa conception en matière d'énergie, de mobilité, de logement, ou de développement d'activités.

Ainsi le projet a obtenu des financements de l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 000 € et du Conseil régional pour la labellisation Éco-quartier de 200 000 €. Indépendamment de la création de ces lots d'habitation, le magasin Intermarché actuellement implanté place du 1^{er} Mai (dont l'extension est impossible notamment du fait du Plan de Prévention des Risques Technologiques Solvay) sera déplacé sur la périphérie du futur quartier, solution qui garantit son maintien sur la commune.

Son permis de construire est en cours d'instruction. **Pour tout renseignement, contactez SEDIA, Mme Ducret Aurore, au : 06 72 02 38 49.**

◆ Extrait du plan de masse du futur aménagement.

◆ Illustration graphique partielle du foncier.

◆ Situation éco-quartier Les Vergers.



Bien vivre à Damparis et venir y résider



Bienvenue chez nous !
Message du maire... Édito
pour découvrir
notre commune en
direct du site internet :
www.ville-damparis.fr

Planning prévisionnel ◆ **Juillet 2019** : permis d'aménager et cahier des prescriptions de la première tranche (au sud de la rue de Dole).

◆ **Automne 2019** : dossier de consultation des entreprises pour la viabilisation des terrains.

◆ **Premier trimestre 2020** : réalisation des travaux de viabilisation (durée estimée 4 mois).

◆ **Été 2020** : démarrage possible des constructions.

RÉGLEMENTATION



Bennes à déchets verts

Il est demandé aux utilisateurs et utilisatrices des bennes à déchets verts situées rue du Moulin de faire preuve de civisme et de ne déposer que les déchets autorisés (branches, tontes,...). Au cours des derniers mois, plusieurs feux se sont déclarés suite au déversement de cendres. Rappelons également que pour éviter l'engorgement de ces bennes, il convient de vous rendre à la déchetterie de Tavaux ou de Dole en cas de saturation.



♦ Intervention des pompiers et de la police municipale.

Avis aux propriétaires de chiens

La divagation des chiens est interdite. Cela peut provoquer des risques pour les animaux domestiques et les personnes (accidents, morsures...), la destruction de biens et la pollution canine (déjections). Tout chien errant trouvé sur la voie publique sera capturé par les agents de police municipale et conduit à la fourrière. Les propriétaires pourront demander la restitution de leur animal, moyennant le paiement des frais afférents à leur prise en charge. Le non-respect de l'arrêté du maire du 9 décembre 2002 constitue une infraction de catégorie 2 et les propriétaires de l'animal devront s'acquitter d'une amende de 35 €.

♦ **Déjections abandonnées, propriétaire sanctionné.** Soyez vigilant-e-s en ce qui concerne les déjections canines laissées sur les trottoirs, jardins publics, etc. Ces souillures sont inacceptables. Équipez-vous de sac avant de sortir votre compagnon à quatre pattes, car vous êtes tenu-e-s de ramasser les déjections de votre animal par tout moyen approprié. En laissant votre chien faire ses besoins dans la rue, vous risquez une amende de 68 € et des poursuites judiciaires.



♦ La municipalité a installé en 2014 des sanis-chiens dans le jardin de la Liberté, pour vous inciter à plus de respect envers vos concitoyen-ne-s.

RAPPEL chiens 1^{ère} et 2^e catégorie... Le droit de détenir un ou plusieurs chiens classés en 1^{ère} catégorie : Pit-bull, Mastiff, Boerbulls, Tosa non-inscrits au Livres des origines français (LOF) ou 2^e catégorie : Rottweiler et Pit-bull, Mastiff, Boerbulls, Tosa inscrits au LOF, est subordonné à certaines obligations d'hygiène et de sécurité. D'une part, ils doivent être muselés et tenus en laisse dans les lieux publics. Il est également obligatoire pour les propriétaires du chien de se présenter en mairie pour établir un permis de détention.

Propreté de la commune

Les dépôts sauvages de déchets est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975. Cependant depuis quelques temps, la police municipale constate des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères, sacs, cartons et particulièrement aux pieds des bennes à déchets verts. Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes comme les nuisances olfactives et les dangers sanitaires. Se débarrasser de ses déchets sur un trottoir ou au coin d'un bois est un comportement irresponsable et inacceptable. Ce sont les services municipaux et donc les finances publiques qui sont mises à contribution pour évacuer les objets de quelque nature qu'ils soient.

La propreté de la commune est l'affaire de tous et toutes. Le dépôt sauvage de déchets est passible d'une amende. Les déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.



♦ Ce nouveau véhicule, financé par les encarts publicitaires, est principalement employé pour les missions de propreté urbaine.

Tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances est un service simple, gratuit et organisé pour des périodes d'absence prolongée, permettant ainsi de réduire le risque de cambriolages.

La Police municipale veille sur votre habitation en votre absence.

Fiche de renseignements disponible en mairie ou téléchargeable sur notre site internet dans la page communiqués : www.ville-damParis.fr.

Émissions de fumées

Le brûlage à l'air libre des matières combustibles d'origine végétale, animale ou de tout autre origine est interdit sur les propriétés privées, à proximité des bois, forêts, plantations et reboisements.

Extrait de l'arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura du 17 juillet 2017 : «... Considérant les objectifs de santé publique et de préservation de la qualité de l'air poursuivis par les articles L221-1 et suivants du code de l'environnement ; considérant les mesures de protection contre l'incendie des bois et des forêts, prises en application du code forestier ; considérant qu'il convient de réglementer l'ensemble des activités de brûlage à l'air libre des végétaux ; il est interdit à toute personne physique ou morale, en toute période, de brûler à l'air libre, en tout lieu, les déchets verts, les déchets ménagers et assimilés, les déchets verts agricoles, les déchets forestiers... Sauf exceptions autorisées par le préfet... ».

Nuisances sonores

Les bruits de voisinage!... Toutes activités occasionnant des nuisances sonores (notamment appareils de bricolage et jardinage) sont strictement limitées par arrêté municipal n° 20/2018 du 6 septembre 2018 : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

ACTION SOCIALE

Plan caniculaire 2019

Si vous êtes une personne âgée, handicapée, isolée à votre domicile et fragilisée par les fortes chaleurs, pensez à vous inscrire sur le registre communal...

Secrétariat du CCAS :
tél. : 03 84 79 74 75.

Loisirs créatifs et sorties

Le centre communal d'action sociale met en place depuis de nombreuses années des ateliers créatifs. En 2019, l'offre se diversifie : sortie théâtre, sortie cinéma, atelier bricolage (création d'un arbre à fraises), visite de l'île du Girard à Gevry... Toutes ces initiatives sont organisées par le CCAS et sont ouvertes à toute la population.

Renseignements, inscriptions au secrétariat du CCAS, tél. : 03 84 79 74 75, mail : ccas@ville-damparis.fr.



◆ Atelier bricolage : jardin suspendu composé de fraisiers.

Ateliers Prodesa

Depuis le début de l'année, une initiation à l'utilisation de la tablette est proposée par Prodesa. En parallèle, des ateliers de prévention et d'animation ont été mis en place le vendredi matin, avec comme objectifs de travailler la mémoire et d'éviter l'isolement, en partageant des moments de convivialité.



◆ Initiation à la tablette, il n'y a pas d'âge pour apprendre !

Deux centenaires à Damparis

Mardi 14 mai, Joseph Zanetti a soufflé ses 100 bougies en compagnie de ses enfants, de Monsieur Giniès, maire et président du CCAS, et de Cyriel Cretet-Jeanneaux, adjointe et vice-présidente du CCAS. Monsieur Zanetti est né le 12 mai 1919 à Montebello en Italie, il est arrivé en France à l'âge de 5 ans avec ses parents. Il a commencé à travailler à l'âge de 13 ans dans la maçonnerie chez Giacomini à Damparis, puis a été embauché chez Solvay en 1941, il y restera en tant qu'ouvrier carrier jusqu'à son départ à la retraite en 1979. C'est un passionné de football, de pétanque, de pêche et de jardinerie. Il s'est marié le 16 août 1941, à Tavaux avec Jeanne Schmitt. Le couple a eu sept enfants.



◆ Michel Giniès et Cyriel Cretet-Jeanneaux sont venus fêter les 100 ans de Joseph Zanetti, en compagnie de plusieurs de ses enfants.

Dans la même journée, Marthe Maillard en compagnie de sa fille Nicole Jallon a également reçu la visite d'une délégation communale pour ses 100 printemps, qu'elle a fêté une semaine auparavant. Madame Maillard, installée à Damparis depuis le 25 mai 1980, est née le 8 mai 1919 à Duvy (Oise), elle s'est mariée le 20 février 1937 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) avec Robert Maillard. Le couple est resté dans la région parisienne jusqu'à la retraite en 1980, où il a tenu successivement plusieurs établissements de restauration. De cette union sont nées deux filles Nicole et Françoise et la famille s'est agrandie, avec cinq petits-enfants.



◆ André Albertini, Michel Giniès, Mireille Rauch, Marthe Maillard et sa fille Nicole Jallon.

Info recensement des plus de 70 ans

Les personnes qui auront 70 ans en 2019 et qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales sont invitées à se présenter au secrétariat du CCAS pour pouvoir bénéficier soit du repas soit du colis de fin d'année.

Mémo pratique

POUR AVOIR QUOI ? Le Pack loisirs jeunes



QUAND ?

À partir du 1^{er} juillet :
◆ Lundi : 9h / 11h30.
◆ Mardi / Mercredi / Vendredi : 9h / 11h30 et 14h30 / 16h.

POUR QUI ?

◆ Habitant-e à Damparis depuis + de 6 mois.
◆ Être né-e entre 2001 et 2012.

COMMENT FAIRE ?

Documents à fournir :
◆ Livret de famille ou carte d'identité.
◆ Justificatif de domicile de + de 6 mois.

La Carte avantages jeunes



À partir du 2 septembre

◆ Lundi : 9h / 11h30.
◆ Mardi / Mercredi / Vendredi : 9h / 11h30 et 14h30 / 16h.

◆ Habitant à Damparis depuis + de 6 mois.
◆ Être né-e entre 1994 et 2008.

Documents à fournir :
◆ Imprimé de réservation
◆ Livret de famille ou carte d'identité.
◆ Justificatif de domicile de + de 6 mois.
◆ 1 photo d'identité.



◆ Visite de l'île du Girard.

ÉGALITÉ FEMMES HOMMES



Intervention à l'école maternelle

Vendredi 8 mars 2019, Sarah et Ivana, animatrices au "Céméa" de Franche-Comté, sont venues rencontrer les « grandes et les grands » de l'école maternelle. Faire passer le message que les filles et les garçons ont la même valeur, les mêmes droits et les mêmes possibilités dans notre société était l'objectif de cet atelier. Grâce à des activités de coloriage, les élèves ont associé différentes images (sport, cuisine, voiture,...) soit à une fille, soit à un garçon, puis ont discuté avec les animatrices. Finalement, filles comme garçons peuvent jouer à tout selon leurs envies et il n'y a pas d'activités réservées aux filles et d'activités réservées aux garçons.



◆ Filles et garçons ont la même valeur.



◆ Une formation pour sensibiliser le personnel encadrant.

Les violences sexistes et sexuelles au travail

Episode 1... Durant la matinée du mercredi 15 mai, le personnel d'encadrement ainsi que le maire ont été sensibilisés à la thématique des violences sexistes et sexuelles au travail. Ces personnes ont identifié ce que sont l'agissement sexiste, le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle ; tous actes délictueux, susceptibles d'entraîner sanctions disciplinaires et/ou sanctions pénales. Les effets de tels actes sur les victimes ont aussi été examinés de même que le rôle et les responsabilités de chacun-e en matière de prévention. Outillé-e-s pour réagir au mieux en pareille situation, d'autres ateliers suivront, destinés à l'élaboration d'outils personnalisés.

Dans le cadre du plan d'actions voté par le conseil municipal, l'ensemble du personnel sera sensibilisé sur le sujet pour lequel la ville de Damparis affiche sa tolérance zéro.



◆ Mixité des métiers pour les jobs d'été : les jeunes ont été conviés à une réunion d'information le samedi 22 juin.

TAXI DAMPARISIEN

Patricia et Eric BARTHELEMY
Transports médicaux

Hospitalisations (entrée et sortie)
Rayons, chimiothérapie, dialyses . Consultations
Deux véhicules à votre disposition
Tous types de transports nationaux et internationaux

Patricia : 06 82 17 85 45
Eric : 06 81 18 12 06

POUR FAIRE VOS COURSES DEPUIS CHEZ VOUS ET PROFITER DE VOS JOURNÉES

coradrive.fr



Créations Passions

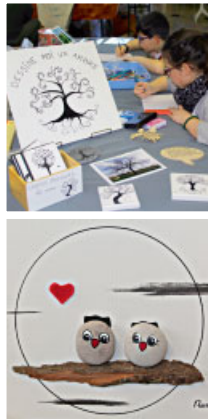
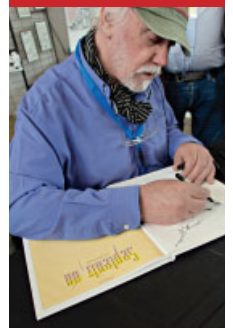
C'est plus de 70 exposants et exposantes qui attendaient le public, les samedi 16 et dimanche 17 mars au gymnase Auguste Delaune. Plusieurs associations présentaient également leurs travaux comme l'Atelier Damparien d'expression artistique (ADEXA), l'Atelier peinture des Loisirs populaires de Dole, l'Association des Ateliers comtois d'expression de Dole, l'Association damparienne « À vos aiguilles » ainsi que l'Association des parents d'élèves du collège qui animait un atelier. Une vingtaine de nouvelles têtes nous ont rejoints cette année, ce qui nous a permis d'élargir le panel des expositions et des animations. À côté des différents types de peinture étaient présentés d'autres arts créatifs comme l'encadrement, la dentelle aux fuseaux, le raku, le tournage et la sculpture sur bois, pierre et métaux, la fabrication de bougies, de cosmétiques, la tapisserie d'ameublement, les mouches de pêche. Encore bravo à toutes et tous ces passionnés qui font preuve d'originalité et de créativité et merci au public toujours fidèle.



Texte et Bulle

◆ Le salon en chiffres (21^e édition) :

- ◆ 1 invité d'honneur André Houot, scénariste et dessinateur.
- ◆ 1 coloriste, Jocelyne Charrance.
- ◆ 52 dessinateurs-trices, scénaristes, illustrateurs, illustratrices.
- ◆ 51 écrivains-aines, photographes et "Les Amis de la Médiathèque de Dole".
- ◆ Des interventions en milieu scolaire (collège classes de 6^e et école élémentaire toutes les classes).
- ◆ 1 atelier "À vos crayons", dessins et bulles pour tous les âges.
- ◆ 1 maître graveur.
- ◆ 1 créatrice de livres en tissu pour jeunes enfants.
- ◆ 1 conteur.
- ◆ 2 spectacles "Sur les traces de Courbet" théâtre, musique, projection.
- ◆ 10 expositions de planches originales et tableaux, les dessins et créations des ateliers scolaires.
- ◆ 1 stand philatélique avec timbres et souvenirs de salon.
- ◆ 1 espace « Jeunesse » avec les animateurs et animatrices de centres de loisirs du Grand Dole.
- ◆ 11 marchand-e-s de livres et de BD dont la librairie "Passerelle" de Dole.
- ◆ 1 stand de livres d'occasion tenu par l'APE du collège.
- ◆ 1 espace restauration, buvette, gaufres tenu par des bénévoles.
- ◆ 60 partenaires et sponsors dont le Grand Dole, le Département du Jura et la Région Bourgogne Franche-Comté.
- ◆ 60 bénévoles, le secrétariat de mairie, le service communication et les services techniques, et bien sûr, un public toujours fidèle.



Un grand merci pour cette 21^e ?? 22^e ??
30^{ème} ?? édition... je ne sais plus.
Tout ce dont je me souviens c'est que
je suis là depuis l'an 1 de Texte
et Bulle et que n'ai jamais quitté
cet endroit accueillant, génial,
étonnant, pétillant, envoiement etc.
Merci à toute l'équipe de bénévoles.
Merci à toi André. Et longue vie
à Texte et Bulle. Claude
alias P. Gemme
L'École des Dames.



ANIMATION

♦ La course de sac a toujours autant de succès.



Retour sur la fête du jeu

La ludothèque du Grand Dole a organisé sa traditionnelle fête du jeu le 25 mai dernier. Plus de 1400 personnes ont profité de 100 jeux en bois surdimensionnés. Un espace pour les tout-petits était proposé en collaboration avec le Relais assistant-e-s maternel-le-s. L'association "Libertalia" animait l'espace jeux de société et "Jura Geek" permettait aux parents d'affronter leurs enfants sur des consoles de jeux vintage. L'atelier maquillage, toujours aussi populaire, a ravi petits et grands enfants. À l'extérieur, différents ateliers étaient proposés, courses de chevaux, jeu d'énigmes ou encore le Loup Garou. Cette année, nous pouvions trouver le village des commerçant-e-s, avec la présence de Monsieur Gateau, artisan sur bois et le magasin « Gameflix » de Dole. Code 39, nous proposait un "escape-game" (jeu d'évasion) dans la caravane aménagée en prison.



♦ Fête du jeu sur le thème du Far-West.

Ludothèque du Grand Dole (infos pratiques)

La ludothèque vous accueille, à l'étage de l'accueil de loisirs, du lundi au vendredi de 16 h à 18 h 30 et les mercredis et vacances scolaires de 14 h à 18 h 30. La ludothèque vous propose près de 3000 jeux de société pour tous les âges, l'organisation de goûters d'anniversaires, des soirées jeux pour ados adultes le deuxième vendredi du mois; un atelier jeux pour les 6-10 ans le troisième mardi du mois et vous propose des thématiques chaque premier samedi du mois à la médiathèque de Tavaux!.

Course du 1^{er} Mai

La 59^e édition de la course du Prix des Travailleurs a permis à quatre-vingt-dix cyclistes, venu-e-s de la région Bourgogne Franche-Comté de s'affronter sur un parcours modifié. Pendant plus de cinq heures, le public a pu encourager et applaudir les cyclistes, dont six féminines. Première course, victoire de Jordan Febvay (Vélo club de Châtillon). Deuxième course, victoire de Olivier Laurent (Vélo club de Morteau-Montbenoît). Première féminine Hermance Jeannin (Vélo club de Pontarlier). À l'issue de la remise des récompenses, Paul Courvil, fondateur de l'ACDTR et de la course des travailleurs, a reçu la médaille de la ville remise par le maire, Michel Giniès.



♦ Remise de médaille à Paul Courvil, en présence de Michel Giniès, Marie-Rose Guibelin, adjointe aux sports et Françoise Barthoulot, conseillère départementale.



♦ Les adhérentes de l'atelier ADEXA présentent les répliques qui reconstituent le tableau du peintre franc-comtois J.-C. Bourgeois, œuvre présentée en page de couverture du magazine.

Fête de la musique

Avec une météo capricieuse le samedi 15 juin, la fête de la musique s'est déroulée à la salle des fêtes.

Le groupe SAMBOSSA, esprit samba carioca, a plongé le public dans un univers de poésie et de mélodies brésiliennes, entrecoupées de danses présentées par le comité des fêtes.



♦ Un moment entraînant et festif pour fêter le début de l'été en musique.

ÉDUCATION

◆ Le métier de pompier expliqué aux élèves, une sensibilisation aux gestes de premier secours.



École maternelle

L'année scolaire s'est achevée et l'équipe pédagogique fait le bilan. Les enfants ont été sensibilisés aux gestes de premiers secours, le thème des cinq sens, l'eau et le Moyen Âge ont été abordés. Des temps forts ont rythmé l'année scolaire avec la participation des classes au Téléthon, le spectacle de Noël, les cadeaux et friandises offerts par les personnes âgées, heureuses d'avoir reçues de jolies cartes confectionnées par les élèves, la galette des rois, carnaval... De nombreuses interventions extérieures ont également jalonné l'année. Les animatrices de la ludothèque ont apporté des jeux de société, un papa pompier est venu expliquer son métier et sensibiliser les élèves sur les dangers domestiques, une professeure de musique est intervenue à plusieurs reprises pour initier les enfants à la musique et préparer une représentation de fin d'année... Des sorties ont également eu lieu, au cinéma notamment, ainsi que dans une jardinerie.

École élémentaire

* Unité localisée pour l'inclusion scolaire.

Cette année encore, tous les élèves ont été initié-e-s à la musique grâce au concours de professionnel-le-s et artistes de la région qui ont secondé et enrichi le travail proposé par les enseignant-e-s. **Opéra pour enfants** : jeudi 23 mai, les élèves de CM1, CM2 et ULIS* ont présenté le fruit de leur travail devant un public conquis : "Mademoiselle Louise et l'aviateur allié", écrit par Gaël Lépingle et mis en musique par Julien Joubert, cet opéra est dédié à Anise Postel-Vinay, résistante internée au camp de Ravensbrück. Après avoir rencontré Julien Joubert, les élèves ont interprété plusieurs chants de l'opéra, des textes puissants et engagés dans lesquels Louise, une enseignante, devient résistante sous l'occupation. Elle entraîne ses élèves à la suivre dans cette aventure. Ce projet, réalisé en partenariat entre le Réseau Canopé et le Conservatoire du Grand Dole, a pu voir le jour grâce au soutien d'Adélaïde Raimondi professeure Dumiste, Philippe Wagner et Patrick Bouhelier, metteurs en scène, Myriam Doreau au piano, accompagnée de Thomas Racca à la clarinette, Léo Gros au violoncelle (de l'EMTAD) et Jean-Sébastien Fournier à la régie. Ce projet d'éducation artistique et culturelle "chœurs en mouvement" a bénéficié du soutien financier de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté, du Réseau Canopé et de la municipalité de Damparis. Les élèves de CP, CE1 et CE2 ne sont pas en reste puisqu'ils ont animé la fête de la musique à l'école le jeudi 21 juin. Ils ont présenté le répertoire qu'ils ont découvert avec Caroline Aubineau (de l'EMTAD). **Aimer lire et partager ses lectures** à l'école maternelle par une classe de CP-CE1 pour donner du sens aux apprentissages et montrer toute l'étendue de leurs progrès cette année. Une belle occasion de présenter aux futur-e-s élèves de CP leur programme.

◆ **Texte et Bulle avec Sylvie Arnoux** : cette auteure est venue présenter les livres qu'elle vient de publier ; nous en avons retenu trois plein de surprises "la malédiction d'Ashkar, Maître Tanuki et Pas Beurk les légumes". Après avoir rencontré les élèves des huit classes et répondu à leurs questions, elle a animé des ateliers d'écriture en lien avec les livres découverts. Les élèves ont joué le jeu et ont rivalisé d'imagination pour mettre leurs camarades de l'école et de 6^e en difficulté. Une liaison encore réussie avec le collège. Les productions réalisées par les élèves ont été présentées lors du festival Texte et Bulle.

◆ **Coopération, solidarité et ouverture au monde**. De nombreuses classes sont allées découvrir "La fin des jours", l'exposition présentée au Musée des Beaux-Arts de Dole. Des élèves ont découvert des œuvres et tableaux qui permettent de réfléchir à l'évolution de notre société et l'impact que cela a sur notre environnement. Un cri de colère des artistes mais un message d'espoir adressé aux jeunes générations. Les classes de CM1-CM2 ont pris plaisir à écrire des poèmes sur le thème de la fraternité dans le cadre du projet "Jouons la carte de la fraternité" organisé par la Ligue de l'Enseignement. Ils ont expédié des cartes à des destinataires inconnu-e-s demeurant dans le Jura et attendent avec impatience des réponses. Dans le cadre de débats philosophiques, les élèves ont réfléchi aux thèmes de la liberté et de l'amour.



ALLEZ JEUNESSE!

◆ Les élèves prêt-e-s pour les différents ateliers.

Police municipale à l'école

Comme chaque année, la police municipale intervient en matière de prévention routière à l'école élémentaire. Mardi 4 juin, les agents de police municipale ont sensibilisé les élèves à la conduite à vélo, avec port du casque et du cartable. De petits parcours étaient proposés sur le terrain stabilisé pour certaines élèves alors que d'autres prenaient la route, en petit groupe, pour se confronter à la conduite à vélo, en ville.



◆ Départ du circuit encadré par les agents.

École de Musique Tavaux-Damparis

Cette année encore, la folle semaine musicale de l'EMTAD a eu un franc succès à la salle Picasso. Les classes se sont succédées pour offrir au public, venu nombreux, un très beau récital. Les efforts fournis depuis plusieurs années portent leurs fruits, l'école de musique est de plus en plus présente à Damparis. À chaque nouvelle rentrée le nombre de Dampariennes et Dampariens, qui désirent s'initier à la musique augmente. Les intervenant-e-s de l'école de musique dans les écoles Paul Langevin et Joliot-Curie ont permis aux enfants de découvrir l'univers musical, de développer chez eux l'envie d'apprendre à jouer d'un instrument. Le tarif pour une année : (instrument + solfège) 237 €, classes (éveil et découverte) 120 € (la mairie participe à hauteur de 50 € pour la première inscription).

Dates à retenir pour les inscriptions de la rentrée de septembre 2019 : samedi 7 septembre de 9 h à 11 h 30 et lundi 9 septembre de 17 h à 19 h. Maison de la musique, place Saint-Gervais à Tavaux. Pour contacter l'école : ecolemusiquetad@gmail.com (tél. : 06 76 77 24 84).



◆ Les jeunes musiciens et musiciennes sont présent-e-s dans toutes les formations.



Petite enfance

Le Relais Parents Assistant-e-s Maternel-le-s de Tavaux Damparis Foucherans couvre ces trois communes en temps de jeux et de permanences. C'est avant tout un lieu d'observation de la petite enfance institué par la CAF. Ce lieu, géré par la Mutualité Française Jura, est un endroit neutre d'accueil personnalisé, d'informations, de ressources, d'animation et d'échanges à destination des parents et des professionnel-le-s de la petite enfance : Assistant-e-s Maternel-le-s et gardes à domicile. L'antenne a ouvert à Damparis en 2004, avec une permanence hebdomadaire et un temps de jeux une fois par mois. Vous pouvez aussi vous déplacer à Tavaux ou à Foucherans. L'année 2019 est marquée par des changements concernant les temps de jeux à Damparis. Les permanences ont lieu dorénavant tous les mercredis de 14 h à 17 h en mairie. Vous pouvez venir avec ou sans rendez-vous, ou joindre le relais par téléphone, au : 03 84 79 74 80 (le mercredi) ou par mail : ram.tavaux@mutualite-39.fr. Depuis janvier 2019, les temps d'animation se tiennent les mercredis de 9 h 30 jusqu'à 11 h 30 dans l'extension de la salle Pablo Picasso, Place du 1^{er} Mai. Cette année à Damparis, nous avons eu la visite de petits animaux, qui ont permis la découverte et l'éveil sensoriel des tout-petits en caressant, brossant, en écoutant et en nourrissant des cochons d'inde, lapins, poules, grâce à l'intervention de l'association Pas-à-Pattes. Nous avons également chaque mois, la visite de Caroline Aubineau, qui initie les enfants à la musique, au chant, à la danse... : temps d'éveil musical qui entraîne enfants et adultes dans la découverte, le plaisir, et la création de nouveaux liens. Ces temps d'animation gratuits, ont pour objectif de faire découvrir aux enfants des activités et animations qui sortent de l'ordinaire, de faire se rencontrer les Assistant-e-s Maternel-le-s ou gardes à domicile, mais aussi de présenter des techniques adaptées aux âges des différents enfants. Au cours du prochain semestre, nous travaillerons sur l'alimentation et le tout-petit. Plusieurs temps de jeux suivront ce thème par des ateliers "petit-e-chef-fe" durant lesquels les enfants enfilent des tabliers et découvriront les plaisirs de créer, sentir, toucher et goûter des aliments. Bien d'autres animations sont offertes aux professionnels de la petite enfance. Informations à retrouver dans le journal trimestriel Capucine. L'animatrice est à votre disposition pour tout renseignement d'ordre administratif, législatif ou pour connaître les disponibilités des Assistant-te-s Maternel-le-s. Le Relais existe pour vous et grâce à vous !

N'hésitez pas à en profiter !.

◆ Atelier musique.



◆ Découverte des petits animaux.

VIE SCOLAIRE

◆ Les parents d'élèves sur leur stand à l'occasion du salon Texte et Bulle.

◆ La joie des enfants après la chasse aux œufs.

Association de parents d'élèves de la maternelle

Grâce aux bénéfices récoltés cette année, nous avons offert une chasse aux œufs à tous les enfants, ils étaient ravis. Nous avons préparé notre première kermesse de juillet devant le gymnase Auguste Delaune, avec le concert de Jacques Boilley et des jeux originaux installés, pour petits et grands, à l'occasion du spectacle pour fêter les vacances. Notre assemblée générale a eu lieu fin juin, le bilan pour cette première année est positif, notre souhait pour la rentrée prochaine serait d'associer l'école élémentaire, avec un projet commun qui est celui de participer à la cavalcade en 2020. L'association recrute toujours. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous retrouver sur Facebook (apem-damparis) et contacter la présidente, Julie Boitet, par mail : apem-dampa@laposte.net.



Association de parents d'élèves du collège

Lors du salon Créations Passions, l'APECD a tenu un stand d'activités manuelles pour les enfants. À l'occasion du salon Texte et Bulle, nous avons renouvelé notre participation et tenu un stand de livres d'occasion. Les profits de ces deux initiatives ont été versés au collège de Damparis. Nous remercions particulièrement les bénévoles présent-e-s ce week-end pour leur investissement. Nous remercions également les parents qui ont donné de leur temps tout au long de cette année lors des sorties et activités diverses du collège. L'arrivée du pack scolaire finalisera l'année, nous nous efforçons de proposer des tarifs réduits et des produits de qualité. Un **projet Téléthon** sur le thème de **l'école d'antan** est en cours de réflexion, il est programmé pour le **7 décembre 2019**, nous proposerons des jeux, des expositions et une dictée d'autrefois. Rendez-vous à la rentrée, bonnes vacances à tous et toutes.

Le Clos
de Belvoye

le Belvoye
RESTAURANT

Pour vos prochains
événements,

Pensez
à privatiser
le domaine...
ou le restaurant.

Contact :
06 66 91 02 95



Le restaurant est **ouvert le midi**,
du lundi au vendredi...

Réservation : 03 84 70 91 25

La Maison d'hôtes
Du pays dolois

VIE SPORTIVE

◆ Évolution des maillots de la section BMX entre 1999 et 2019.



AGDTR : les 60 ans du Club !

Le club fut fondé en 1959 par Paul Courvil, sous l'appellation "Avenir Cyclisme Dolois". Le 1^{er} mai 1960, la première course du Prix des Travailleurs, subventionnée par la municipalité de Damparis et financée en partie par les syndicats CGT et FO voit le jour. En 1976, le club devient "Avenir Cyclisme Damparis" et perçoit les subventions du CE Solvay. Le club se transforme en 1980 et devient "Avenir Cyclisme Tavaux Damparis et Région". À l'époque le club avait pour vocation uniquement le vélo sur route, il faudra attendre 1990 pour la création d'une section VTT. Avec la mise en place du conseil municipal des jeunes, le projet d'une piste BMX est envisagé, elle sera créée en 1991. En 1994 aura lieu la première course de VTT (les 6 heures du Mont-Roland) et la première course de BMX (le prix Paul Courvil). En 1998 la nouvelle section VTT est créée et ce sera autour de la section BMX l'année suivante. À partir de cette période, les sections deviennent autonomes financièrement. Aujourd'hui, la section BMX a 20 ans, elle est passée de trente adhérent-e-s à ces débuts à plus d'une centaine.

Présidents du club : de 1959 à 1991 : Paul Courvil ; de 1992 à 1995 : Christian Porcherel ; 1996 : Henri Grappe ; 1997 : Patrick Loula ; 1998 : Éric Plé ; de 1999 à 2009 : Henri Grappe ; de 2010 à 2012 : Alain Gourlot ; de 2013 à 2019 : Pierre Guyot.

Rugby arbitrage féminin

Vendredi 12 avril, l'école d'arbitrage du Grand Dole Rugby était mise à l'honneur... Jérôme Gence, responsable de la formation des jeunes et futur-e-s arbitres, avait réuni l'équipe dirigeante et éducative, les partenaires, les élu-e-s et les bénévoles du club pour féliciter les garçons et les filles de l'école d'arbitrage. Ce fut l'occasion de mettre en valeur l'arbitrage féminin. Marie-Rose Guibelin, adjointe aux sports, était présente pour remettre les récompenses. ◆ L'école d'arbitrage du Grand Dole Rugby compte sept filles.



Danse en fête ! Le gala de fin de saison de Ks-Damp's aura été l'occasion de fêter les 10 ans du club, sous les applaudissements.

Football : ça monte bien...

Le club accède à la R3 ! Marie-Rose Guibelin, élue à Damparis et Claude François, maire de Saint-Aubin ; à l'occasion de la Coupe du Jura, remportée 2 à 0 par le Club Jura Stad (fusion des clubs Abergement / Saint-Aubin / Damparis) contre Jura Sud.



Anniversaire des Océanes

Le club a fêté ses 20 ans d'existence à l'occasion de leur gala, le dimanche 16 juin au Gymnase Auguste Delaune. Six clubs régionaux étaient présents pour effectuer des démonstrations de twirling-bâton, pompons, danses. Pour tout renseignement, contactez le président Lionel Nolot, au : 06 63 19 81 81.



◆ Les Océanes lors d'un entraînement.

Soixante années avec le Judo club !

C'est le 2 mars 1959 que se tient la première assemblée générale constitutive de l'association Judo Club Tavellois, sous la présidence de Maurice Petit. Aujourd'hui, l'association fête ses 60 ans d'existence. Elle, qui avait pour but d'organiser l'apprentissage et la pratique du judo a su au fil des années s'adapter pour répondre à une demande en constante évolution. Le judo, voie de la souplesse, est un sport qui peut se pratiquer à tout âge et par tout le monde. Avec près de quatre-vingt-dix licencié-e-s, le Judo Club Tavellois propose : une pratique du judo loisirs ou compétition à partir de quatre ans, une section ju-jitsu loisirs pour adultes, accessible à tous et toutes, sept créneaux horaires (dont un créneau kata) répartis sur trois jours (lundi, mercredi, vendredi), un équipement destiné à la préparation physique (appareils de musculation, cordes...), une surface d'entraînement d'environ 120 m². Les cours ont lieu Centre socio-culturel du CE usines Solvay, ils sont encadrés par Ludovic Michelet, ceinture noir 4^e dan, diplômé d'État, et Vanille Nelle, 1^{er} dan, diplômée CFEB (certificat fédéral pour l'enseignement bénévole) pour le créneau adulte du lundi. Le Judo Club Tavellois est présent en compétition à tous les niveaux.

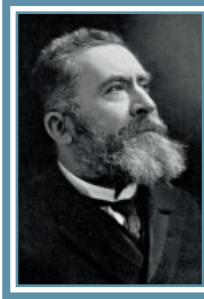
Il vient de récolter, le 12 mai dernier quatre titres de champion du Jura.

- ◆ Pour en savoir plus : <https://www.facebook.com/jctavaux/>
- ◆ Contact : Ludovic Michelet : 06 69 27 45 23.



◆ Le club de judo réuni lors d'une compétition.

HISTOIRE LOCALE



Les noms des bâtiments communaux à Damparis, les raisons d'un choix...

En mémoire des personnalités qui ont par leur conviction et talent contribué avec courage, patriotisme, à servir une nation, grandir notre pays : la France.



■ JEAN JAURÈS (1859-1914)

Jean Jaurès est un homme politique français né à Castres, le 3 septembre 1859. Orateur et parlementaire socialiste, il s'est notamment illustré par son pacifisme et son opposition au déclenchement de la Première Guerre mondiale. Dès 1885, année où il devient le plus jeune député de France, il prend le parti des ouvriers et propose un projet de retraites ouvrières, il se distinguera par son soutien pour le peuple, notamment durant la grande grève des mineurs de Carmaux. Le 18 avril 1904, il sort le premier numéro du quotidien L'Humanité, dont il est le fondateur et le directeur. En 1905, il est un des rédacteurs de la loi de séparation des Églises et de l'État. La même année, il participe à la création de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Il consacre les dernières années de sa vie à empêcher, en vain, le déclenchement de la Première Guerre mondiale, et se lie aux autres partis de l'Internationale ouvrière, faisant planer la menace de grève générale au niveau européen. Ces positions pacifistes lui valent d'être assassiné par le nationaliste Raoul Villain à la veille du conflit. En 1924, sa dépouille est transférée au Panthéon.



■ IRÈNE JOLIOT-CURIE (1897-1956)

Chimiste, physicienne et femme politique française, lauréate du prix Nobel de chimie, comme sa mère Marie Curie. Avec son mari, Frédéric Joliot, Irène découvrira la radioactivité artificielle en 1934 et recevront le prix Nobel de chimie pour cette découverte. En 1937, elle devient maîtresse de conférences, puis professeure sans chaire à la Faculté des sciences de Paris. En 1946, elle devient directrice de l'Institut du radium et participe à la création du Commissariat à l'énergie atomique, où elle occupe la fonction de commissaire durant six ans. Elle obtient la chaire de physique générale et radioactivité précédemment occupée par sa mère. Irène Joliot-Curie meurt le 17 mars 1956 à Paris d'une leucémie résultant d'une surexposition aux rayonnements radioactifs au cours de son travail, notamment lorsqu'elle assistait sa mère sur le front de la Première Guerre mondiale, pour faire des radiographies des blessés.



■ PAUL LANGEVIN (1872-1956)

Physicien et philosophe des sciences, Paul Langevin est connu notamment pour sa théorie du magnétisme, l'introduction de la théorie de la relativité d'Albert Einstein en France, le plan Langevin-Wallon de réforme de l'enseignement et pour l'organisation des congrès Solvay. Il succède à Pierre Curie au poste de professeur d'électricité générale de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI) en 1905, puis au poste de directeur en 1925. Homme de gauche, militant pacifiste et antifasciste, il participe à la Société des Nations créée après la Première Guerre mondiale et prend une position nette contre les armes chimiques et biologiques. En 1944, Paul Langevin devient membre du Parti communiste. Il est élu conseiller municipal de Paris en 1945.



■ AUGUSTE DELAUNE (1908-1943)

Secrétaire général de la fédération sportive et gymnique du travail, membre du Parti communiste français, Auguste Delaune, est issu d'une famille ouvrière. C'est au Havre qu'Auguste Delaune commence sa vie professionnelle. À 14 ans, apprenti soudeur, il adhère au syndicat des métaux (CGTU). En 1923, il prend des responsabilités au comité régional de la Fédération sportive du travail (FST). Cette activité se double en 1924, d'une adhésion aux Jeunesses communistes. Auguste Delaune quitte la région havraise en 1926 et se domicilie à Saint-Denis, en banlieue nord de Paris, au cœur d'un territoire dont le dense tissu industriel engendre une classe ouvrière nombreuse. Mobilisé en 1939, il est évacué et démobilisé après la bataille de Dunkerque en juin 1940. De retour à Saint-Denis, Auguste Delaune est arrêté par la police française lors de la traque des communistes, le 6 décembre 1940. Interné en camp de travail, il s'en évade le 21 novembre 1941. Il fonde le journal clandestin Sport libre, puis courant 1942, il devient un des responsables régionaux du PCF. Le 27 juillet 1943, lors d'un rendez-vous de résistants au Mans, il tombe dans un guet-apens, aux mains de la police française. Blessé, il est livré à la Gestapo. Torturé, il meurt le 12 septembre 1943, à l'âge de 35 ans.



COMMUNIQUÉS



Sport Élan 2019

DAMPARIS Fête du sport

SPORT ELAN

Samedi 14 septembre 2019

Gymnase A. Delaune
Stade
Terrain de tennis

Soirée des trophées
18h
Gymnase de BELVOYE

Animations gratuites
de 10h à 17h

Buvette et
restauration rapide

DAMPARIS OMS Abergement La Ronce

Téléthon 2019

La bourse aux jouets organisée au profit du Téléthon se déroulera cette année au gymnase Auguste Delaune, le **samedi 26 octobre**. Le marché de Noël sera organisé le **dimanche 24 novembre**.

Fibre optique

Le **3 mai dernier**, le service Aménagement Numérique du Département, accompagné de l'opérateur Orange, est intervenu sur la commune, dans le but de finaliser les emplacements des armoires pour la fibre optique.

Don du sang

Le **28 mai dernier**, l'Amicale du don du sang de Tavaux-Damparis-Abergement-la-Ronce, invitait 150 enfants pour les récompenser de leur participation au concours de dessins organisé par la Fédération française du don du sang.



Personnel communal

Lydia Nivalle a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} décembre 2018 après 23 ans passés au sein de la collectivité. Lydia a débuté comme agente d'entretien en 1995 puis a intégré l'école maternelle en 2001 en tant qu'Agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (ATSEM). Le vin d'honneur a eu lieu le 4 juillet en présence notamment de sa famille, des ATSEM en activité et retraitées de l'école maternelle, du personnel communal des autres services et des élu.e.s.

Le Maire a souligné ses compétences manuelles, son dévouement mis au service des enfants de l'école qu'elle souhaite prolonger puisqu'elle a proposé ses services bénévolement en tant qu'aide ponctuelle à l'école.



◆ Le maire accompagné de l'ensemble des ATSEM : de gauche à droite : Lydia Nivalle, Isabelle Lambert, Rachel Maire, Evelyne Dodet et Josette Mielle (retraîtée).

Crèche collective de Saint-Ylie

Cette structure, à laquelle Damparis a adhéré dès sa création en novembre 2010, peut accueillir jusqu'à quatre-vingt-dix enfants (30 berceaux) de deux mois et demi à quatre ans, en horaires atypiques (5h30 à 19h30). Chaque année, la commune finance cinq berceaux à disposition des familles damparisiennes.

Pour vous inscrire, connectez-vous à la page de notre site internet :

◆ www.ville-damparis.fr/education-enfance-jeunesse/la-creche-collective.htm





Aéro / création conseil / unefoto.com

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)... Lancée en décembre 2015, l'élaboration de ce document de planification intercommunale est arrivée à son terme en janvier 2019. Cette démarche a été réalisée en étroite concertation avec les représentant-e-s des quarante-sept communes concernées, mais aussi avec les partenaires publics et les habitant-e-s. Après un long processus de diagnostic du territoire, conduit par un groupement de bureaux d'études, le projet arrêté à fait l'objet d'une enquête publique du 11 juin au 19 juillet 2019, et un commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition de la population. En fonction des remarques consignées dans le registre et du rapport du commissaire enquêteur, le document sera ajusté. La version définitive du PLUi sera soumise à l'approbation des délégué-e-s communautaires d'ici fin 2019 et en 2020, ce document intercommunal se substituera à tous les documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

Une équipe de proximité à votre service. Ouvert le dimanche matin.



INTERMARCHE
39500 DAMPARIS
Tél : 03 84 81 96 58

**INTERMARCHE
DAMPARIS**

A le plaisir de vous offrir ce bon d'achat d'une valeur de

3 euros

A partir de 30 euros d'achats.

(hors livres et carburants)
Valable jusqu'au 31/12/2019.

**INTERMARCHE
DAMPARIS**

A le plaisir de vous offrir ce bon d'achat d'une valeur de

3 euros

A partir de 30 euros d'achats.

(hors livres et carburants)
Valable jusqu'au 31/12/2019.

**INTERMARCHE
DAMPARIS**

A le plaisir de vous offrir ce bon d'achat d'une valeur de

3 euros

A partir de 30 euros d'achats.

(hors livres et carburants)
Valable jusqu'au 31/12/2019.